



ficd FÉDÉRATION INTERJURASSIENNE
DE COOPÉRATION
ET DE DÉVELOPPEMENT

**BULLETIN
D'INFORMATION
DE LA FICD**

**TRIMESTRIEL - N°38
8 DÉCEMBRE 2017**

**LA FICD
DÉMÉNAGE.
DÈS LE 10 JANVIER,
RETROUVEZ-NOUS
RUE DE L'HOPITAL 24,
À DELÉMONT**

DOSSIER DÉSENGAGEMENT
**BIEN S'ENGAGER,
C'EST SAVOIR SE
RENDRE INUTILE !**

P. 6 À 7
**DES NOUVELLES
DU BARRAGE DE TOÉZOURI**

Le désengagement permet la création de structures locales. Ici, une nouvelle association se choisit un logo. Solidariedade Evangélica-SOLE Angola, Luanda, Angola, mai 2015. ©Reto Gmünder



MIXTE
Issu de sources
responsables
FSC® C103623

« UN DÉSENGAGEMENT DOIT ÊTRE FORMULÉ COMME UN PROJET, AVEC DES OBJECTIFS ET DES PHASES PLANIFIÉS »

BRUCE RENNES • CHARGÉ DE PROJETS - FICD • WWW.FICD.CH

L'AUTONOMISATION DEVRAIT ÊTRE DANS L'ADN MÊME DE TOUT PROJET DE DÉVELOPPEMENT. CE CONCEPT EST PARFOIS DIFFICILE À IMAGINER POUR LES PETITES ONG. MAIS UNE STRATÉGIE CLAIRE DE DÉSENGAGEMENT DOIT ÊTRE ÉCRITE DÈS LES BALBUTIEMENTS DU PROJET. « C'EST MÊME UN PROJET À PART ENTIÈRE », SELON RETO GMÜNDER, MEMBRE DE LA COMMISSION TECHNIQUE DE LA FÉDÉRATION INTERJURASSIENNE DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT (FICD) ET, PAR AILLEURS, AUTEUR, EN MAI 2015, D'UN RAPPORT INTITULÉ « ERFÄHRUNGEN AUS ABLÖSUNGSPROZESSEN DER SCHWEIZER ALLIANZ MISSION IN GUINEA UND ANGOLA » (« EXPÉRIENCES DES PROCESSUS DE DÉSENGAGEMENT DE LA MISSION DE L'ALLIANCE SUISSE EN GUINÉE ET EN ANGOLA) RÉDIGÉ POUR LE COMPTE DES ORGANISATIONS UNITE ET SCHWEIZER ALLIANZ MISSION.

En s'intéressant à la stricte définition d'un projet, on y débusque un détail particulier : celui-ci est limité dans le temps ! Ainsi, au cours de la maturité du projet, la stratégie de désengagement évolue jusqu'à devenir une notion primordiale. Cette question, qui devrait être pensée dès la mise en œuvre, prend différentes formes, bien souvent imbriquées les unes dans les autres.

Le désengagement institutionnel

Au début, il arrive qu'une ONG travaille dans le Sud sous son nom propre. Elle collabore alors avec des individus qui s'engagent à titre personnel. Dans cette configuration, il n'existe pas une structure institutionnelle locale pour gérer le projet. Et c'est dans le cadre d'une première forme de désengagement, que l'organisation suisse va appuyer la structuration d'une organisation sur place, ce qui implique notamment la mise en place d'un comité, la mise en place d'une base juridique avec des statuts et la reconnaissance de la nouvelle structure par l'Etat. « D'ailleurs, il est parfois bien plus facile de faire reconnaître par l'Etat une ONG étrangère qu'une ONG locale », souligne Reto Gmünder.

Le processus de désengagement comporte des phases organisationnelles. Le transfert de patrimoine est l'un des plus compliqués à réussir. Cela concerne des terrains, des bâtiments ou encore des véhicules. Parfois, plusieurs années sont nécessaires pour que le transfert soit effectif. Le délai peut susciter des tensions entre l'ONG Suisse et le nouveau partenaire. Pour notre expert, ces tensions ne sont pas négatives : « C'est bien qu'il y ait des frottements. C'est la preuve que l'association partenaire s'affirme ! »

Remise du projet et retrait financier

Impliquée dans le management du projet, une ONG basée en Suisse a deux solutions : remettre le projet à la structure locale qu'elle vient de créer ou le transmettre « clé en main » à une organisation locale existante. Dans ce second cas, il est impératif de connaître les acteurs qui travaillent déjà sur place. De l'avis même de Reto Gmünder, cette solution est rarement choisie. « Généralement, le retrait opérationnel d'une organisation suisse s'accompagne d'un retrait financier. Une constellation qui n'est pas attractive pour convaincre d'éventuels repreneurs. »

Le retrait financier est la forme de désengagement la plus difficile à mettre

en place. Toutefois, en partant du constat qu'un projet est limité dans le temps, on assure son financement sur une période donnée. Le modèle d'affaire doit donc prévoir à moyen-long terme soit un autofinancement, soit la fin du projet. On l'a vu, cette question n'intervient souvent qu'en cours de route alors qu'elle devrait être réfléchie dès le début. Prenons l'exemple d'une institution qui offrirait des cours de formation gratuits et qui, après l'arrêt de son soutien financier, serait obligée de faire payer ses bénéficiaires. On constatera une baisse substantielle du nombre d'élèves. « Dans les faits, on s'engage avec de bonnes intentions mais on ne va souvent pas au bout de la réflexion en termes de durabilité financière. »

Retrait de personnel

Lors de la fin du contrat d'un volontaire envoyé au Sud, il est important d'avoir un cadre institutionnel local sain. En effet, il est préférable que l'organisation locale soit elle-même responsable de la transition. Pour que celle-ci s'effectue en douceur, il est impératif d'identifier la ou les personnes qui reprendront les tâches du volontaire. Une succession qui n'est jamais « one to one ». En effet, le coopérant va remettre les différentes parties

Éditorial

OLIVIER GIRARDIN
PRÉSIDENT DE LA FICD WWW.FICD.CH

Quelles stratégies pour se désengager d'un projet ?

Le titre du dernier bulletin de l'année pourrait laisser penser qu'il s'agit d'un signal d'abandon ou de retrait. Ce n'est pas le but, mais il s'agit de sensibiliser nos associations membres à cette question et surtout de l'intégrer dans la planification des projets.



Brochure de formation à la création d'associations, Projet Potal Men, Bénin, octobre 2016. ©Reto Gmünder

de son travail à tout un système : un comité, une direction, une équipe opérationnelle, etc. Idéalement, toutes les responsabilités devraient avoir été remises six mois avant le départ. Sur le dernier semestre, le volontaire ne doit plus qu'assumer une tâche d'accompagnement. « Attention, précise Reto Gmünder, de même que la transition commence bien en amont, le départ du volontaire ne devrait lui aussi être qu'un jalon intermédiaire du désengagement. Un partenariat ne s'achève pas après le dernier sou versé. »

Un désengagement à gérer comme un projet

Reto Gmünder en est persuadé : quelle que soit la forme, le désengagement doit être formulé à la manière d'un projet. Il comporte des objectifs précis et des phases planifiées. La première devrait comporter l'élaboration d'un modèle d'affaire réaliste. Seulement après, peut être mis en œuvre le désengagement institutionnel et opérationnel. Enfin, la dernière phase concerne le retrait financier. Ce dernier doit rester progressif, en passant d'un subventionnement à la couverture d'un déficit, par exemple. « La fin du financement d'un projet peut parfois induire un changement de philosophie. J'ai visité des écoles

pour intouchables en Inde qui sont devenues des écoles privées pour classe moyenne. Avec ce modèle d'affaires, l'autofinancement de l'établissement, assuré grâce aux frais de scolarité payés par les nouveaux entrants, offre un accès gratuit à l'éducation aux couches de population les plus pauvres. »

Enfin, au moment du désengagement, il est essentiel de prendre en compte les attentes culturelles. « En Afrique, il est mal vu de casser une relation. Fermer un projet pour entreprendre autre chose ailleurs passe mal aux oreilles africaines. A voir donc comment la relation peut continuer, en veillant bien à ce qu'elle ne soit pas paternaliste. » Dans les faits, une organisation se donne toujours comme objectif de se maintenir. Une association sans projet ne peut que se dissoudre. « C'est une problématique institutionnelle qui pousse certaines ONG à éviter un désengagement, pourtant nécessaire. Pour le résoudre, une organisation devrait éviter de se rendre dépendante d'un projet en travaillant avec plusieurs projets qui se situent à des étapes d'existence différentes. Ainsi, lors de la clôture d'un projet, l'association ne connaît pas de vide existentiel », conclut Reto Gmünder ●

Car tout bon projet a un début et une fin, ce qui n'exclut pas une suite, mais il s'agit d'éviter la routine et la dépendance. Il faut également souligner que cette préoccupation ne remet pas en question la nécessité d'une solidarité renforcée entre pays développés et en développement ou encore entre le nord et le sud ou le sud et le sud. Il est plus nécessaire que jamais de se soucier de l'avenir de notre planète en intégrant les interdépendances entre les continents, les pays et les peuples. Nous avons une destinée et un avenir commun sur une planète aux ressources limitées.

Les Objectifs du Développement Durable à atteindre à l'horizon 2030 sont là pour nous rappeler cette réalité. Nous pourrions donc reformuler le titre de ce numéro de la manière suivante : Quelles stratégies pour pérenniser les résultats d'un projet et les faire fructifier? Il est crucial de se préoccuper de cette question dès le début du projet. La solidarité est une valeur essentielle qu'il s'agit d'entretenir et de développer et qui doit nous permettre d'atteindre cet objectif. Nous vivons dans un village planétaire qui a des ressources limitées, nous ne devrions pas les exploiter mais au contraire les préserver, les faire fructifier et les partager. Nous ne pourrions pas atteindre cet objectif sans une solidarité renforcée.

Nous vous encourageons à développer cet esprit au sein de vos associations et avec la société civile du Jura et du Jura bernois.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et plein succès dans vos projets en 2018! ●

LE DÉSENGAGEMENT SELON TERRE DES HOMMES SUISSE

ECLAIRAGE D'ALESSANDRA GENINI ET SÉVERINE RAMIS • TDH SUISSE • WWW.TDH.CH

COLLABORATRICES À TERRE DES HOMMES SUISSE, ALESSANDRA GENINI, CHARGÉE DE PROGRAMME POUR LE BURKINA FASO ET LE MALI, ET SÉVERINE RAMIS, RESPONSABLE DU PROGRAMME INTERNATIONAL, CHARGÉE DU PROGRAMME INDE, NOUS APPORTENT UN ÉCLAIRAGE SUR LES STRATÉGIES DE DÉSENGAGEMENT DE LA CÉLÈBRE ORGANISATION INTERNATIONALE.



Deux jeunes filles se forment dans un métier traditionnellement réalisé par des hommes, la carrosserie-tôlerie. (ATTOUS – Burkina Faso). ©Terre des Hommes Suisse / 2016

Existe-t-il un « concept type » des actions de Terre des Hommes, qui précise notamment la durée d'un projet sur le terrain ?

Terre des Hommes Suisse inscrit le partenariat avec les associations locales de la société civile des pays d'actions dans la durée, afin de promouvoir un changement durable des conditions de vie des enfants, des jeunes et de leurs familles. Le cycle programmatique de TdH Suisse est de 4 ans. Le partenariat s'étale généralement sur une période de 12 ans : une phase pilote entre 12 et 18 mois, 2 cycles de partenariat de 4 ans, puis une phase de retrait progressif sur 3 ans.

Des exceptions peuvent amener TdH Suisse à poursuivre un partenariat au-delà des 12 ans ou au contraire à terminer un partenariat de manière rapide (fraude, manque de qualité dans la mise en œuvre du projet, soucis relatifs à la sauvegarde de l'enfance, partenariat peu collaboratif, etc.).

La notion de désengagement fait-elle partie intégrante de la mise en place d'un projet de TdH ?

Dans le cadre des projections à 4 ans, TdH Suisse demande à ses partenaires de se pencher sur la question de la durabilité des changements promus dans le cadre des projets (conditions de vie, changement des comportements, etc.). Parallèlement, on encourage également les partenaires à s'interroger sur leur capacité d'action. Ainsi, chaque partenaire est accompagné par nos coordinations nationales dans la réalisation d'un autodiagnostic, afin d'identifier les éléments qui nécessitent une amélioration. Ce diagnostic concerne à la fois les

aspects institutionnels (fonctionnement interne et gouvernance), opérationnels (amélioration qualitative de l'intervention, intégration de la perspective de genre, soutien à la participation des enfants, etc.) et d'« articulation » (reconnaissance, mise en réseau, alliances avec d'autres organisations, etc.). Suite au diagnostic, un accompagnement spécifique de TdH Suisse est défini pour chaque partenaire : formations, facilitation de contacts, appui dans les démarches de plaidoyer et ainsi de suite. Lors des visites des partenaires (réalisées régulièrement par les coordinateurs-trices nationaux-nales et une fois par année par le siège) et de l'analyse des rapports, TdH s'assure de la bonne évolution des stratégies proposées, y compris celles concernant l'aspect durabilité.

Que deviennent les partenaires ?

Lors du début de la phase de retrait, les partenaires font l'objet d'un accompagnement accru, afin d'assurer la durabilité de leur intervention, ainsi que celle de l'organisation. Selon les cas, la stratégie peut s'axer sur la diversification des partenaires techniques et financiers, sur la génération de ressources financières internes, sur la reprise étatique de certains services ou sur un mix de ces options. Le choix va clairement dépendre de la nature de l'organisation et du projet.

Ce désengagement est-il institutionnel ou financier ? Ou est-ce simplement un retrait de la gestion opérationnelle du projet ?

Terre des Hommes Suisse soutient à la fois des partenaires en tant qu'organisations de la société civile locale et les projets que ces structures mènent en faveur des droits

Lors du début de la phase de retrait, les partenaires font l'objet d'un accompagnement accru, afin d'assurer la durabilité de leur intervention, ainsi que celle de l'organisation.

de l'enfant. Plusieurs cas de figure existent quant au désengagement de TdH Suisse : un désengagement d'un projet n'implique pas nécessairement la fin du partenariat (un nouveau projet peut être soutenu avec le même partenaire), tout comme la fin du soutien financier n'implique pas la fin d'une relation avec l'organisation partenaire.

En effet, une fois le financement terminé, TdH Suisse reste en relation avec l'ancien partenaire dans le cadre d'un « partenariat stratégique », ce qui implique, entre autres, l'inclusion de l'organisation dans certains ateliers de TdH, le maintien d'une coordination, la promotion de la mise en réseau auprès d'instances publiques, etc.

Avez-vous un planning type de désengagement de vos actions ?

Dans le cadre des plans d'actions à 4 ans du Programme international, TdH Suisse élabore une stratégie programme avec des objectifs et indicateurs globaux, en l'occurrence pour la période 2017-2020. Sur cette base, des plans d'action sont élaborés au niveau national pour la même période et déterminent les priorités thématiques et géographiques. Ainsi, un désengagement du soutien à certains partenaires est planifié, sachant que le désengagement est progressif et s'étale normalement sur 3 ans. Le désengagement est également planifié en fonction de la capacité de durabilité des changements promus par le partenaire et le projet (reprise par les autorités par exemple, autres financements de la part du partenaire etc.) ●

STRATÉGIE ? TACTIQUE ? OU NAVIGATION À VUE ?

FRANÇOIS LAVILLE • SEMRA^{PLUS} • WWW.SEMRAPLUS.CH

STRATÉGIE, C'EST UN BIEN GRAND MOT POUR UNE ASSOCIATION TELLE QUE SEMRA^{PLUS}. BIENTÔT TRENTE ANS D'EXISTENCE, C'EST VRAI, DES RÉSULTATS TANGIBLES ET ENCOURAGEANTS, SANS DOUTE.



Discussion stratégique au dernier Conseil de fondation. ©Fond photographique SEMRA^{PLUS}

Mais notre réalité, ce sont des dimensions qui restent modestes, des moyens financiers toujours à grappiller d'une année à l'autre, des militant-e-s totalement bénévoles, portés par une immense bonne volonté, mais qui doivent concilier leur engagement pour SEMRA avec bien d'autres tâches professionnelles, associatives ou personnelles.

Et puis, il y a la gestion au jour le jour de nos divers programmes de coopération avec l'Hôpital pédiatrique Arakbir à Erevan, de manière à réaliser concrètement notre mission, celle d'assurer au plus grand nombre possible d'enfants arméniens malades ou handicapés des conditions de prise en charge qui soient similaires à celles qui prévalent en Suisse.

Dans ces conditions, il n'est pas facile de « relever la tête du guidon » et d'élaborer de savantes stratégies, ni même de subtiles tactiques. Ce serait déjà bien beau si l'on parvenait à doter SEMRA d'un véritable plan

triennal d'activités qui assurerait la lisibilité, la traçabilité et l'« évaluabilité » de nos démarches.

La vérité, c'est que nous agissons, ou plutôt réagissons, sous l'effet de sollicitations de partenaires arméniens, en profitant d'« aubaines », en recourant aux compétences spécifiques que nos militant-e-s peuvent mettre à notre disposition, en sollicitant notre réseau, etc. Dans des conditions et sous des formes qui peuvent varier de cas en cas et évoluer avec le temps. Le résultat ? Un patchwork dont la cohérence n'est assurée que par la stricte observance de notre mission fondamentale. Donc, plus de la navigation « à l'estime » que de la stratégie, avec le souci constant de « coller » aux besoins ●

MEMBRE FICD • LA FONDATION SEMRA^{PLUS}, basée à Porrentruy, est active en Arménie. Depuis 1988, elle mène différents projets dans le domaine de la santé et plus particulièrement avec l'Hôpital Arakbir.

« GRÂCE AU BARRAGE, DES JEUNES QUITTENT LA VILLE POUR SE RÉINSTALLER AU VILLAGE »

ENTRETIEN AVEC WALTER BIGLER, ANCIEN PRÉSIDENT DU GROUPE DE SOUTIEN TOÉZOURI-ÉVILARD

EN 2014, APRÈS 21 ANS D'EXISTENCE, LE GROUPE DE SOUTIEN TOÉZOURI (MEMBRE DE LA FICD DÈS 2009) A ÉTÉ DISSOUT. C'EST LA FIN D'UNE AVENTURE MENÉE PAR DES CITOYENS D'ÉVILARD, QUI AURA PRINCIPALEMENT FONDÉ SON ACTION SUR L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET LA SCOLARISATION DES ENFANTS, AVANT D'ENTREPRENDRE LA CONSTRUCTION D'UN BARRAGE. WALTER BIGLER, CO-INITIATEUR DU GROUPE, REVIENT SUR LES SENTIMENTS DES MEMBRES DU COMITÉ ET DES PARTENAIRES DU SUD AU MOMENT DE CONCLURE CE PROJET.



Le barrage a permis la mise en place de cultures maraîchères. ©Kouliga NIKIEMA

Comment la fin du Groupe de soutien Toézouri a-t-elle été vécue par les membres du comité ?

L'âge des membres du comité avançant, tous autour de la septantaine, une certaine lassitude s'était installée. D'autant plus que la plupart d'entre eux étaient présents depuis les débuts du groupe. Au moment de la dissolution, les sentiments oscillaient entre satisfaction et soulagement. La satisfaction d'avoir pu offrir aux habitants de Toézouri le barrage qu'ils voulaient tant ; une forme de soulagement à disposer, à nouveau, d'un temps consacré jusqu'alors à ce bénévolat. D'un autre côté, nous ressentions une forme de tristesse en ne participant plus aux

sympathiques rencontres qui unissaient les membres du groupe.

De quelle manière a été programmée le désengagement du Groupe de soutien Toézouri ?

Avec les raisons évoquées, nous avons su assez tôt que nous allions arrêter, dès 2013 déjà. Et, concrètement, le groupe a été dissout en 2014. Notre retrait était donc planifié. En plus de 20 ans d'activité, le Groupe de soutien Toézouri a encouragé la scolarité de centaines d'élèves, dont certains sont allés jusqu'à l'université. Grâce à un système de micro-crédit, de nombreuses femmes ont également pu développer des activités génératrices de

revenus. Et avec également l'achèvement du barrage, notre devoir était accompli.

Comment les partenaires du Sud ont-ils ressenti l'arrêt de ce soutien ?

Mathieu, un jeune bénéficiaire du Groupe de soutien, maintenant très actif dans le village de Toézouri, a répondu par courriel à cette question... avec un pincement au cœur, selon ses propres mots. Il est revenu sur les bons rapports que notre groupe entretenait avec les habitants de Toézouri. Il précise que, quelle que soit la manière, la fin était inéluctable mais qu'elle ne pouvait pas ne pas avoir de conséquences négatives au sein de la population. Toutefois, Mathieu re-

IL FAUT AUSSI SAVOIR SE DIRE AU REVOIR...

PASCAL TARCHINI • PSDT DE JURA-AFRIQUE • WWW.JURA-AFRIQUE.CH

JURA-AFRIQUE A DÉCIDÉ DERNIÈREMENT DE CESSER SA COLLABORATION AVEC TI TOUA, L'UN DE SES PARTENAIRES HISTORIQUES AU BÉNIN, LA CONVENTION DE PARTENARIAT QUI LIAIT NOS DEUX ORGANISATIONS S'EST ÉTEINTE À LA FIN DE L'ANNÉE 2016. APRÈS PLUS DE 10 ANS DE SOUTIEN FINANCIER À L'ENDROIT DE L'ONG TI TOUA, IL ÉTAIT TEMPS POUR NOUS DE LA LAISSER VOLER DE SES PROPRES AILES.

Jura-Afrique désire désormais se concentrer sur le soutien de deux partenaires seulement, afin d'optimiser la répartition de ses ressources financières. La récente évaluation externe des activités menées par Ti Toua a mis en lumière de nombreux bienfaits. Il reste bien entendu des potentiels d'amélioration, mais les résultats ont globalement été satisfaisants. Ainsi, le timing semblait le « moins inopportun » pour un retrait de notre appui.

L'annonce de notre désengagement fut, bien entendu, délicate à accepter pour Ti Toua dans un premier temps, mais rapidement les organes dirigeants se sont tournés vers l'avenir et ont promis de tout faire pour

assurer la pérennité des actions soutenues jusqu'à ce jour. Etant donné la résilience dont ont fait preuve les structures opérationnelles de Ti Toua et leur volonté d'aller de l'avant, Jura-Afrique a invité l'ONG à entrer en contact avec ses partenaires actifs au Bénin pour tenter une collaboration Sud-Sud.

L'avenir nous dira si cette solution se matérialisera véritablement. Nous sommes toutefois convaincus que nombre d'acquis continueront de témoigner de la contribution de Ti Toua. Ce sont des personnes à qui les moyens, à travers l'alphabétisation, ont été donnés d'améliorer leurs conditions de vie et de prendre en main leur propre développement. Une trace restera, c'est certain ! ●



Inauguration du barrage, en présence de (de gauche à droite) Michel Nikiéma, Daniel Nussbaumer (ancien maire d'Évilard, 2007-2014) et Walter Bigler. ©Groupe de soutien Tézouri

lève que les désagréments ont été atténués par la démarche de notre groupe.

Non seulement, la rupture n'a pas été brutale, mais en plus, la population a été informée à temps des raisons de l'arrêt du soutien. Mais il est évident que cet arrêt a eu plusieurs effets négatifs, notamment la fin des micro-crédits alloués aux femmes et une baisse du taux de scolarité qui atteignait 100 % lorsque nous étions actifs.

Pouvez-vous nous donner quelques nouvelles du barrage et de ses effets sur la population ?

Selon les informations transmises par Mathieu, le barrage est une bénédiction pour le village de Toézouri. Il est correctement entretenu. Malgré les difficultés liées à la fin du soutien, sans cette construction, le taux de scolarisation du village ne dépasserait pas les 50 %. Grâce au barrage, les familles ont développé des activités génératrices de revenus (cultures maraîchères et pêche) pour subvenir à leurs besoins élémentaires et couvrir un tant soit peu les frais de scolarité.

Autre effet bénéfique : il a été constaté un recul de l'exode rural. Mieux ! Certains jeunes plaquent la ville pour se réinstaller au village et s'adonner au jardinage, afin de gagner leur vie ●



Les organes dirigeants de l'association Ti Toua. ©Anne-Christine Horton

MEMBRE FICD • L'ASSOCIATION JURA-AFRIQUE, basée à Delémont, s'est donné pour mission d'aider les populations du nord du Bénin à améliorer leurs conditions de vie dans un esprit de partenariat en luttant contre les divers facteurs de pauvreté.

DES INSERTIONS QUI VISENT UN RENFORCEMENT DURABLE : LE CAS D'E-CHANGER

FRÉDÉRIQUE SORG GUIGMA • ECHANGER • WWW.ECHANGER.CH

COOPÉR-ACTEUR/COOPÉR-ATRICE (CA) EST LE NOM UTILISÉ PAR E-CHANGER POUR PARLER DE « COOPÉRANT/E » : CE TERME ÉVOQUE LE FAIT DE COOPÉRER AVEC LES ORGANISATIONS LOCALES AVEC LESQUELLES NOUS SOMMES EN PARTENARIAT, AFIN D'AGIR ENSEMBLE POUR UN MONDE PLUS JUSTE ET PLUS SOLIDAIRE.

Lorsque nous planifions avec une organisation partenaire l'insertion d'un coopérateur ou d'une coopératrice (CA), nous visons toujours à répondre aux besoins de renforcement durable de l'organisation. C'est pourquoi la posture spécifique que nos coopérateurs adoptent - à savoir celle de travailler avec l'équipe locale pour renforcer l'organisation partenaire dans ses développements stratégiques - est très importante.

Les CA d'E-CHANGER travaillent durant trois ans au sein des organisations partenaires. Avant la dernière année de l'insertion, la prolongation ou la fin de contrat du CA est discutée et planifiée avec l'organisation partenaire. Cette discussion se déroule durant l'entretien tripartite annuel qui inclut l'organisation partenaire, la coordination d'E-CHANGER et le CA : la question du transfert de savoirs, de passation de dossiers et celle de la place occupée par le CA dans l'équipe sont discutées. Le but est que le retrait de l'appui du CA se fasse petit à petit et que les activités et projets soient repris par l'équipe en place de l'organisation partenaire.

Lorsque l'insertion se poursuit au-delà de trois ans, la prolongation de contrat ne va jamais de soi : les objectifs de l'insertion sont rééva-

lués afin de recentrer le travail du CA sur les besoins de l'organisation partenaire qui auront évolué. Il arrive que le CA travaille sur les stratégies d'autofinancement de l'organisation partenaire, ce qui fut le cas de l'un de nos anciens CA, Brunot Kabore, dans l'organisation burkinabè Handicap Solidaire Burkina. Cette dernière, appuyée par Handicap Solidaire, a développé un atelier de production et réparation de fauteuil pour personnes vivant avec un handicap. Brunot Kabore les a appuyés sur des questions organisationnelles pour le lancement et le suivi de cet atelier.

Il arrive également qu'un nouveau collaborateur soit engagé par l'organisation partenaire, dans le but de reprendre les tâches effectuées par le CA, ce qui fut le cas pour l'insertion de Barthélémy Sam dans l'organisation A2N au Nord du Burkina Faso.

Les stratégies de retrait sont multiples, car elles ont pour premier objectif de répondre aux besoins de renforcement des organisations partenaires, en faisant en sorte que ce renforcement dure bien au-delà de la durée de l'insertion d'un/e coopérateur/trice •

MEMBRE FICD • E-CHANGER.

Organisation de coopération par l'échange de personnes basée à Fribourg. Antenne régionale Jura – Jura bernois.



Visite de la délégation E-Changer au Burkina Faso, en 2014. ©Brunot Kaboré

AGENDA

LOTO FUSAM

Le mardi 2 janvier 2018 à 15h à la halle polyvalente (Rue de la Transjurane) de Glovelier.

Le traditionnel loto de l'association FUSAM est l'occasion de débiter l'année par une bonne action tout en s'amusant ! 50 tours, 13'000.- de lots.

MARCHE GOURMANDE ESPOIR POUR EUX

Dimanche 6 mai 2018, à Porrentruy.

Parcours de 8.5 km comprenant sept postes. Le départ et l'arrivée auront lieu au Séminaire. Le prix est de 50.- pour un adulte, 25.- dès 14 ans et gratuit pour les plus jeunes. Ce tarif comprend la nourriture et un verre gratuit sur chaque stand. Les consommations supplémentaires seront payantes.

BULLETIN N°39 :

LES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, PARTIE 1.

Parution : le 11 mai 2018.

Textes et photos à remettre par courriel à : b.rennes@ficd.ch, avant le 6 novembre 2017

Impressum

Le bulletin de la FICD paraît quatre fois par an.

Commission d'information :

Eugénie Bron, Emilie Mercerat, Jacqueline Parrat, Jean-Pierre Maître et Bruce Rennes.

Relecture et validation : Isabelle Boegli.

Tirage total : 1000 exemplaires.

Disponible sous format électronique sur www.ficd.ch.

FICD, Fédération interjurassienne de coopération et de développement

Place de la Poste 3 - 2800 Delémont 1

Dès le 1^{er} janvier 2018 : rue de l'Hôpital 24 - 2800 Delémont

+41 32 422 88 36 - info@ficd.ch / www.ficd.ch